

Auxiliaire de puériculture (H/F)

CDD – Fonction publique

Les indispensables

- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou CAP AEPE
- Expérience d'un an
- Bon relationnel avec les jeunes enfants

Missions :

- Accueillir et prendre soin des enfants de moins de 3 ans
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et les procédures d'accueil du jeune enfant
- Connaitre les gestes de premier secours
- Créer et animer des ateliers d'éveil adaptés à l'âge des enfants
- Rendre compte de l'activité de l'enfant aux parents et à ses collègues

Qualités recherchées :

- Bonne gestion du stress
- Sens de l'organisation
- Réactivité
- Travail en équipe

Rémunération :

Selon profil

Lieu de travail:

Nîmes